JOURNAL

LA CRIÉE

JUILLET-AOÛT 2018 | Vol. 8 – N° 4

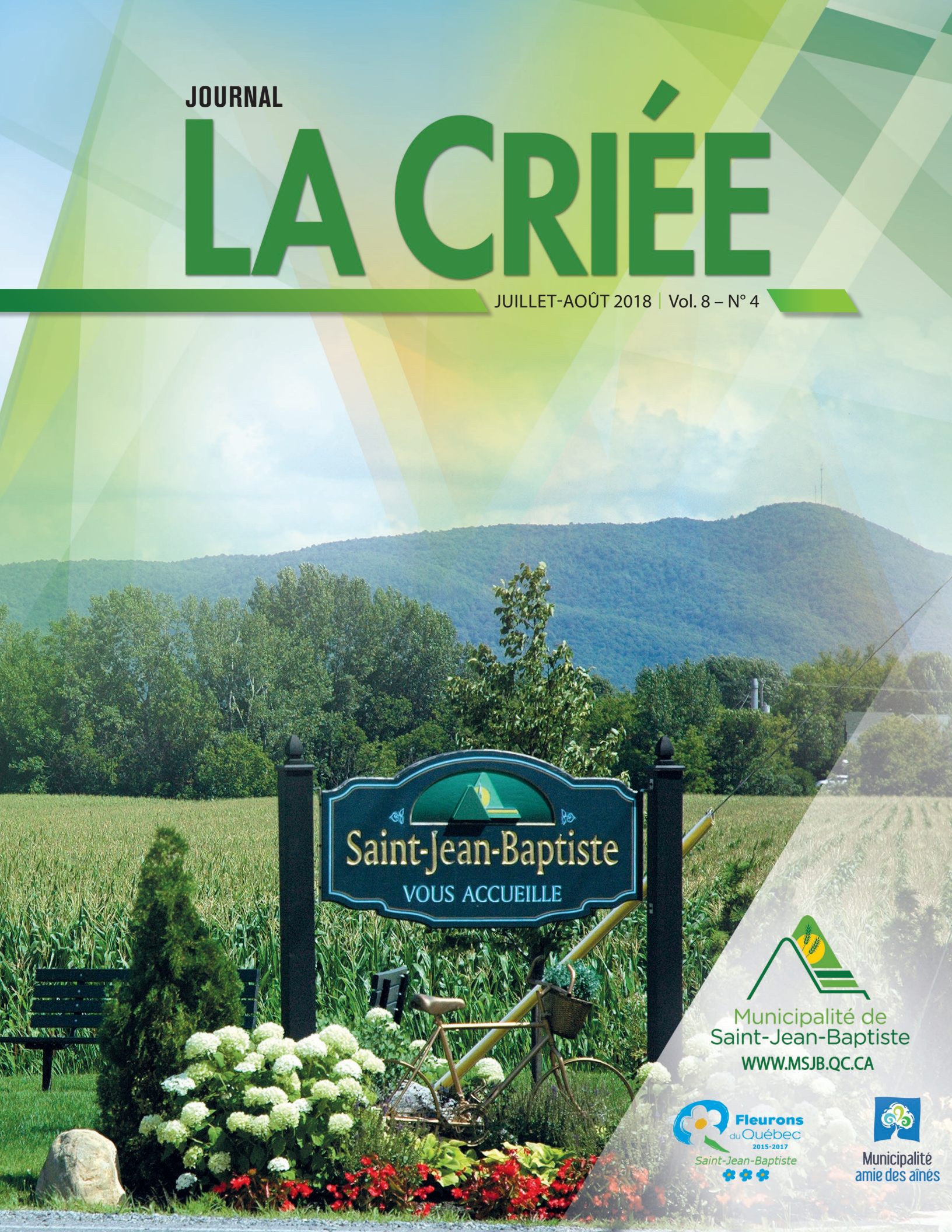

Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste
WWW.MSJB.QC.CA

Fleurons du Québec
2015-2017
Saint-Jean-Baptiste

Municipalité
amie des aînés

SOMMAIRE

JOURNAL
LA CRIÉE
JUILLET-AOÛT 2018 | Vol. 8 – N° 4

ÉDITORIAL DE LA MAIRESSE.....3

CONSEIL MUNICIPAL.....3

SERVICES MUNICIPAUX 4

RÉSUMÉ DES SÉANCE DU CONSEIL 5

DÉMYSTIFIEZ VOS SERVICES MUNICIPAUX 6

MESSAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 7

LOISIRS ET CULTURE.....9

MAISON DES JEUNES 10

AÎNÉS ET AVISÉS!.....12

PROGRAMMATION
DES ORGANISMES LOCAUX 12

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE 14

DEUX CITOYENS D'EXCEPTION 15

LA MUNICIPALITÉ
FIÈRE DE SES ENTREPRISES LOCALES.....16

Le Journal La Criée est distribué tous les deux mois. Les responsables d'activités et d'organismes sont priés de transmettre leur programmation en format Word accompagnée d'images libres de droits en format JPEG avant le 15 juillet pour l'édition Septembre-Octobre par courriel à loisirs@msjb.qc.ca. Pour plus d'informations : 450 467-1691, poste 1.

ÉDITORIAL DE LA MAIRESSE

Il était une fois, un certain 11 avril 1977, un jeune homme de 22 ans qui entra pour la première fois dans le bâtiment municipal au 3100, rue Principale à Saint-Jean-Baptiste en tant que secrétaire-trésorier. En effet, c'est le 12 janvier 1977 que Monsieur Denis Meunier postula pour la municipalité, suite à une annonce parue dans un journal local. Jadis, personne ne se doutait qu'il s'engagerait pour les quarante et une prochaines années à œuvrer dans cette municipalité florissante. Ce joyeux fringant, rempli de rêves et d'espoir pour cette belle vallée, s'investira dans l'aboutissement de plusieurs projets.

Durant ses années d'administration, les citoyens de Saint-Jean-Baptiste ont profité de plusieurs grandes réalisations : le nouveau centre communautaire, la patinoire multisports, plusieurs nouveaux développements domiciliaires, le parc intergénérationnel, la bibliothèque municipale, l'acquisition de l'ancien presbytère, l'usine de traitement d'épuration des eaux… Il a aussi connu les défis de gestionnaire en cas de crise lors de la crise du verglas. Ce grand administrateur de nos fonds publics n'a jamais reculé devant les montagnes de dossiers arrivés sur son bureau.

La rigueur de son travail de gestionnaire lui a valu la promotion au poste de directeur général - secrétaire-trésorier en 1998. En 2003, il perfectionna ses aptitudes de gestionnaire en obtenant le titre de gestionnaire municipal agréé, formation offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Si le fruit de son travail pouvait se quantifier, je souhaite présenter quelques chiffres surprenants :

- Il a cumulé plus de 64 000 heures réparties sur plus de 9 100 journées de travail;
- Il a planifié, assisté à plus de 500 séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal;
- Il a administré 40 budgets annuels;
- Il a agi en tant que président d'élection à 10 élections municipales (sans compter les élections partielles);
- Il a accueilli 6 maires (dont 1 qui a été élu 2 fois de manière non consécutive) et 1 mairesse;
- Il ne s'est absenté pour AUCUNE journée de maladie.

En ce 6 juillet 2018, il est maintenant temps de passer le flambeau. Une si grande loyauté mérite une retraite de grande qualité. La municipalité a évolué à une vitesse grand V grâce à vous, il vous est maintenant temps de profiter pleinement de la vie et de vos proches.

Merci Monsieur Meunier pour vos 41 années de services.

Madame Marilyn Nadeau, mairesse

La mairesse est disponible du lundi au jeudi. Pour la rencontrer ou pour vous informer sur les possibilités de mariages civils, il est souhaitable de prendre rendez-vous en téléphonant à l'hôtel de ville.

CONSEIL MUNICIPAL

MARILYN NADEAU, Mairesse | **450 467-3456, poste 223**

LOUIS HÉBERT
Conseiller district 1

MICHEL CORMIER
Conseiller district 2

MARC BEAULÉ
Conseiller district 3

GUYLAINE THIVIÈRGE
Conseillère district 4

MÉLANIE DUPRÉ
Conseillère district 5

KARINNE LEBEL
Conseillère district 6

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

à 19 h 30 au Centre communautaire

10 juillet et 7août

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Manon Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe
450 467-3456 | info@msjb.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pierre Hamel, directeur du Service de sécurité incendie
450 467-3456 | phamel@msjb.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS
Samuel Claveau, directeur du Service des travaux publics et urbanisme
450 467-3705
travaux.publics@msjb.qc.ca

URGENCES AQUEDUC-VOIRIE-ÉGOUTS
(en dehors des heures d'ouverture)
450 536-3333, poste 1

URBANISME
Alexandre Fortin-Patoine, inspecteur en bâtiment et environnement
450 467-3456, poste 233
inspecteur@msjb.qc.ca

LOISIRS ET COMMUNICATIONS
Pascale Guilbault, directrice du Service des loisirs et des communications
450 467-1691, poste 1
loisirs@msjb.qc.ca

MAISON DES JEUNES
Nadia Laroche, Responsable des loisirs et de la Maison des jeunes
450 467-1691, poste 2
lerepere@msjb.qc.ca
Suivez la MDJ sur Facebook

BIBLIOTHÈQUE
Sylvie Sweeney, responsable de la bibliothèque
450 467-1786
jean.baptiste@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Suivez la bibliothèque sur Facebook : mabibliotheque.ca/baptiste

LIGNE INFO-COLLECTES
(recyclage, ordures, gros rebuts, matières organiques et résidus verts)
450 464-4636 | infocollectes@mrcvr.ca

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE
3041, rue Principale
450 467-3456 | www.msjb.qc.ca
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Suivez nous sur Facebook

BIBLIOTHÈQUE
3090, rue Principale
450 467-1786
Lundi et mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Jeudi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h
Suivez la bibliothèque sur Facebook

MAISON DES JEUNES
3155, rue Gadbois
450 467-1691, poste 2
Mardi au vendredi : 18 h à 22 h
Suivez la MDJ sur Facebook

CONTENEUR MUNICIPAL
3105, rue Léveillée

Matériaux de construction sec (bois, gypse, vitre, céramique, béton, acier) et un maximum de 3 m³ par adresse par année, pneus (sans les jantes), bonbonnes de propane, peintures, teintures et vernis (dans leurs contenants originaux), huiles usagées, filtreurs à moteur (dans un sac en plastique), ampoules.

TAXES MUNICIPALES
Troisième versement
1er août

ACCÈS AU CONTENEUR MUNICIPAL
sans rendez-vous de 13 h à 16 h :
7 juillet et 4 août

FERMETURE DES BUREAUX
Les bureaux seront fermés les
2 juillet et 3 septembre

POINT DE DÉPÔT OFFICIEL arpe

▶ 3105, RUE LÉVEILLÉE
Saint-Jean-Baptiste est un point de dépôt officiel pour le recyclage des produits électroniques. Des produits tels que les ordinateurs, jeux vidéo, téléviseurs, téléphones, systèmes audio/vidéo, etc. seront acceptés.

▶ HORAIRE DES SERVICES
(sur rendez-vous seulement au 450 467-3456)
Lundi au jeudi à 13 h ou 16 h 30
Vendredi à 7 h ou 11 h 45

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

120, rue Bellevue à Otterburn Park de 8 h à 15 h
(une preuve de résidence peut être exigée pour avoir droit à ces collectes)

25 août

POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 10 AVRIL

SUBVENTION - ORGANISME

- Une aide financière a été accordée à l'organisme « Le Grain d'Sel de la Vallée-du-Richelieu » au montant de 20 $.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 901-18 - SÉANCES DU CONSEIL

- Le règlement numéro 901-18, modifiant le règlement numéro 847-14 concernant la régie interne des séances du conseil municipal, a été adopté.

ATELIERS VERTS 2018

- Madame la mairesse, Marilyn Nadeau, et la directrice générale adjointe, Madame Manon Lavoie, ont participé à un des ateliers verts offerts par la Corporation des Fleurons du Québec à Mont-Saint-Hilaire au montant de 150 $ plus taxes par personne.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- Un mandat a été donné au Service aux entreprises et à la communauté de la Commission scolaire des Patriotes, au coût de 4 765,76 $ plus taxes, afin d'aider le conseil municipal à réfléchir et à concevoir un plan d'action pour augmenter son efficacité, son positionnement stratégique ainsi que de définir des orientations, des actions et les moyens d'accroître la satisfaction de la population et la mobilisation des employés.

JOURNAL MUNICIPAL - RENOUVELLEMENT

- Le contrat de publication du journal municipal avec Éditions Média Plus communication a été renouvelé pour la période du 1er juillet 2018 au 1er mai 2019 au montant de 1 856 $ plus taxes pour chaque parution (6).

PROJET DE RÈGLEMENT - MODIFICATION AU RÈGLEMENT PERMIS ET CERTIFICATS

- Un nouveau règlement sera soumis prochainement concernant l'ajout d'un certificat d'autorisation pour des travaux de remblai et de déblai ainsi que d'ajuster la tarification du certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres à l'extérieur du périmètre d'urbanisation pour un terrain d'une superficie supérieure ou égale à 5 000 mètres carrés.

MAISON DES JEUNES - NOMINATION

- Mesdames Adélie Morin et Vanessa Francoeur ont été embauchées comme animatrices pour la maison des jeunes.

ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS - CONTRAT

- L'entreprise « Pelouses GS » a obtenu le contrat pour l'entretien des parcs et espaces verts pour la saison 2018 au montant de 22 336,59 $.

SPECTACLE DU 23 JUIN 2018

- Les offres suivantes ont été acceptées en vue d'un spectacle qui aura lieu le 23 juin prochain :

  R-Management (9199-8559 Québec inc.) ..... 5 000 $plus taxes

  Le gars du son enr. ..... 3 350 $ plus taxes

  Chapiteau Maska inc. ..... 500 $ plus taxes

  De plus, d'autres dépenses ont été autorisées, comme : l'obtention d'un permis de boisson, la location d'un cube réfrigéré, le coût des repas des bénévoles et des artistes, l'acquisition des produits pour le bar et la cantine ainsi que le coût des salaires du personnel.

POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1ER MAI

TRAVAUX DE PAVAGE « PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE »

- Les membres du conseil municipal s'adressent auprès du député de Borduas, Monsieur Simon Jolin-Barrette, afin d'obtenir une aide financière de 25 000 $ dans le cadre du « Programme d'aide à la voirie locale » pour la réfection du pavage d'une partie de la rue Bédard.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 902-18 - PERMIS ET CERTIFICATS

- Le règlement numéro 902-18, concernant l'ajout d'un certificat d'autorisation pour des travaux de remblai et de déblai ainsi que d'ajuster la tarification du certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres à l'extérieur du périmètre d'urbanisation pour un terrain d'une superficie supérieure ou égale à 5 000 mètres carrés, a été adopté.

NOMINATION D'ANIMATEURS

- Pour faire suite à l'approbation d'une demande d'aide financière, au montant de 5 040 $, par le « Programme Emplois d'été Canada », la directrice des loisirs et des communications a été autorisée à faire l'embauche de 10 animateurs au camp de jour pour la saison estivale 2018.

FONTAINE À BOIRE

- Le directeur des travaux publics et de l'urbanisme a été mandaté à faire l'achat d'une fontaine à boire à être installée au parc Sénécal au montant de 3 720,71 $ taxes incluses.

AIDE FINANCIÈRE - NOUVEAUX JARDINS DU CURÉ

- Pour faire suite à l'aide financière accordée par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, au montant de 6 000 $, la directrice des loisirs et des communications a été autorisée à procéder à l'achat du matériel nécessaire pour la réalisation du projet « une vocation plus inclusive pour les nouveaux jardins du curé » estimé à 7 600 $.

AIDE FINANCIÈRE - VERS LE RETOUR DES TOURNOIS

- Pour faire suite à l'aide financière octroyée par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, au montant de 9 000 $, la directrice des loisirs et des communications a été autorisée à procéder à l'achat du matériel nécessaire pour la réalisation du projet « vers le retour des tournois » estimé à 14 050 $.

BANC ET POUBELLE - ACHAT

- Le directeur des travaux publics et de l'urbanisme a été mandaté à faire l'acquisition d'un banc et d'une poubelle deux voies (recyclage et déchets) en bordure de la rue Principale sur le terrain du 3090, rue Principale au montant de 3 477,99 $.

CAMPAGNE INTERGÉNÉRATIONNELLE - CONFÉRENCIER

- La responsable de la bibliothèque a été désignée à retenir les services de Monsieur Marcel Fournier, historien, pour présenter une conférence, adressée à toute la population, portant sur les noms de famille du Québec au montant de 200 $.

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux sur notre site Internet www.msjb.qc.ca, voir « La Municipalité et son conseil » et cliquez sur « greffe » ou en personne à l'hôtel de ville.

POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 MAI

VÉRIFICATION EXTERNE - MANDAT

- La firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, a été mandatée pour la véri¬fication externe de l'exercice financier 2018.

TRAVAUX RUE BÉDARD - CONTRAT

- La soumission du Groupe AllaireGince infrastructures inc. a été retenue, au montant de 911 000 $, pour le prolongement du réseau d'égout sanitaire, le remplacement de la conduite d'aqueduc et la réalisation de travaux de pavage sur une partie de la rue Bédard.

COLLOQUE DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD

- Madame la mairesse, Marilyn Nadeau, participera, le 1er juin prochain, au colloque de la Table des préfets et élus de la Couronne Sud. Les frais d'inscription sont de 30 $.

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU - LAC-À-L'ÉPAULE

- La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste invite, le 13 juin 2018, les membres du conseil d'administration de la MRC de La Vallée-du-Richelieu au Golf du Domaine de Rouville afin de tenir un lac-à-l'épaule au coût maximal de 488,40 $.

INSCRIPTION - FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

- Nouvellement élu, Monsieur le conseiller Louis Hébert, doit suivre une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale au coût de 300 $ plus taxes.

LES POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 JUIN 2018

RAPPORT FINANCIER 2017 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

- Le compte rendu de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe sera distribué à chaque adresse civique du territoire de la municipalité.

POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES

- Le Conseil municipal a été adopté une politique de gestion des plaintes afin de donner aux citoyens, dans la mesure du possible, de bons services et les améliorer, le cas échéant.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 641-00

- Un nouveau règlement sera soumis prochainement concernant les animaux.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 642-00

- Un nouveau règlement sera soumis prochainement concernant la licence pour la garde d'un animal (chien et chat).

SUBVENTION - COMITÉ DES JEUNES RIVERAINS DE LA RIVE-SUD INC.

- Une aide financière de 17 442,12 $ a été accordée, auprès du Comité des jeunes riverains de la rive-sud inc., pour l'organisation du hockey. Une somme de 9 883,87 $ représentant la contribution pour 17 semaines à la fin de 2017 et de 7 558,25 $ pour les 13 premières semaines de 2018.

NOUVEAUX NOMS - SALLES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

- Dorénavant, la salle du rez-de-chaussée du centre communautaire portera le nom de « La Seigneurie-de-Rouville » et celle du rez-de-jardin se nommera « Jean-Baptiste-Hertel ».

DÉMYSTIFIEZ VOS SERVICES MUNICIPAUX

MOUVANCE AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est lors de l'élection partielle du 6 mai dernier que Monsieur Louis Hébert a été élu à la majorité des votes au poste de conseiller du district numéro 1. Toutes nos félicitations Monsieur Hébert !

RETOUR DE NADIA LAROCHE, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Suite à son congé de maternité où elle a donné naissance à une belle petite fille en santé, c'est le 30 avril dernier que Nadia reprenait le chemin du travail. Nous lui souhaitons un bon retour et félicitations aux nouveaux parents !

25 ANS À VOTRE SERVICE ! FÉLICITATIONS À MARIE VINCELETTE

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste profite de cette occasion pour t'exprimer toute sa gratitude pour ces 25 ans de bons et loyaux services. Ton honnêteté, ta disponibilité, ton souci du travail bien fait et pour toutes tes autres qualités qui font de toi, une employée appréciée et une personne fantastique, nous te disons merci !

C'est le 3 mai 1993 qu'une résolution a été adoptée par le Conseil municipal du temps pour embaucher Marie Vincelette. Son entrée en poste pour la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste s'effectua le 10 mai de la même année comme secrétaire-réceptionniste à l'hôtel de ville. Madame Vincelette a toujours su travailler avec la plus grande minutie, ayant de plus, le sens de la perfection au bout des doigts. Son intégrité a toujours été impeccable. Le 3 juillet 2001, son poste a été modifié pour devenir adjointe administrative. Son travail a toujours été en constante évolution demandant beaucoup d'adaptation. C'est avec un grand dévouement que Madame Vincelette a bien accompli ses tâches administratives pendant 25 années.

Merci Marie pour les 25 ans de fidèles services.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE !

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste est heureuse d'accueillir deux nouveaux employés dans son équipe.

Monsieur Alexandre Fortin-Patoine, inspecteur en bâtiment et environnement, est à l'emploi de la municipalité depuis le 3 janvier dernier. Monsieur Fortin-Patoine s'occupe entre autres de l'émission des permis et du respect de la règlementation en vigueur. N'hésitez pas à le contacter au 450 467-3456, poste 233.

Monsieur Jacques Rousseau, préventionniste, est à l'emploi de la municipalité depuis le 16 avril dernier. Monsieur Rousseau a la responsabilité de planifier et d'effectuer les activités d'inspection des risques élevés et très élevés, l'évaluation sur les risques associés aux incendies ainsi que l'évaluation et l'analyse des incidents. Il assure l'application de la règlementation municipale ainsi que les lois et règlements des gouvernements fédéral et provincial en matière de prévention incendie.

MESSAGES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

PÉRIODES D'ARROSAGE DES PELOUSES

Durant la période comprise entre le 1er mai et le 30 septembre de chaque année, l'arrosage des pelouses est permis uniquement de 2 h à 4 h, pour une durée maximale de deux heures, si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 22 h, pour une durée maximale de deux heures, si l'eau est distribuée par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux, et ce, selon les jours suivants :

- adresse avec numéro civique pair : lundi et jeudi;
- adresse avec numéro civique impair : mardi et vendredi.

PÉRIODES D'ARROSAGE DES AUTRES VÉGÉTAUX

Durant la période comprise entre le 1er mai et le 30 septembre de chaque année, l'arrosage des haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 2 h à 4 h, pour une durée maximale de deux heures, si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 22 h, pour une durée maximale de deux heures, si l'eau est distribuée par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux, et ce, selon les jours suivants :

- adresse avec numéro civique pair : lundi et jeudi;
- adresse avec numéro civique impair : mardi et vendredi.

NOUVELLE PELOUSE ET NOUVEL AMÉNAGEMENT

Durant la période comprise entre le 1er mai et le 30 septembre de chaque année, malgré les articles 7.3 et 7.4, il est permis d'arroser tous les jours aux heures et à la durée prévues aux articles 7.3 et 7.4 une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Les propriétaires qui arrosent une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager durant cette période doivent produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées sur demande d'une personne responsable de l'application du présent règlement.

PISCINE ET SPA

Durant la période comprise entre le 1er mai et le 30 septembre de chaque année, le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6 h à 20 h. Pour la période permise, le remplissage doit être fait sous surveillance afin d'éviter tout débordement ou consommation excessive de l'eau. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC

Connaissez-vous le guide des bonnes pratiques pour un jardinage durable de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec?

Il s'agit de petit guide très facile à lire, listant plusieurs stratégies permettant de pratiquer l'horticulture en harmonie avec l'environnement. En voici quelques exemples :

- Arroser efficacement et écologiquement les différents types de plantes : Jardinière, potager, rocaille…
- Entretenir des plates-bandes et une pelouse
- Économiser l'eau
- Utiliser les bons outils

Ce guide est disponible sur le site Internet de la municipalité, sous l'onglet Fleurons du Québec.

CONCOURS FLEURISSEZ VOTRE CHEZ-VOUS!

Cette année encore, les membres du comité des Nouveaux jardins du curé chapeautent le concours Fleurissez votre chez-vous! Une belle participation permettrait à la municipalité de se montrer à son meilleur jour durant la saison estivale.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

L'inscription de votre adresse doit se faire avant le 6 juillet via le site Internet sous l'onglet *Environnement et urbanisme* ou en personne à l'hôtel de ville en remplissant le formulaire d'inscription à cet effet.

CATÉGORIES

- Commerce fleuri
- Maison fleurie
- Potager nourrissant

VISITE ET DÉVOILEMENT DES RECONNAISSANCES

Les membres du comité des Nouveaux jardins du curé, qui pilote ce projet visiteront les adresses inscrites durant l'été. Le dévoilement des reconnaissances se fera lors de la Fête de la famille, le 9 septembre prochain.

Les Fleurons du Québec 2015-2017

C'est dans le cadre de la 10e édition des Fleurons du Québec, en 2015, que la municipalité de Saint-Jean-Baptiste recevait pour une toute première fois une classification de trois fleurons sur cinq. Cette classification horticole sera évaluée à nouveau cet été. Les efforts combinés de la municipalité, de ses institutions, commerçants et citoyens pourraient bien se voir récompenser par l'ajout d'un fleuron.

L'objectif des Fleurons du Québec vise à encourager l'embellissement des municipalités. Pourquoi ne pas vous donner le défi d'aménager son balcon, sa cour?

«ÇA VA OÙ?», UNE APPLICATION MOBILE QUI VOUS AIDE À BIEN TRIER ET RECYCLER CA VA OÙ?

RECYC-QUÉBEC a annoncé le lancement de l'application mobile **Ça va où?**, un outil conçu pour accompagner les citoyens dans le tri de leurs matières. L'application recense plus de 800 produits de consommation régulière. Réduire l'enfouissement des matières résiduelles permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de différentes façons. Outre le détournement des matières organiques des sites d'enfouissement, recycler une matière comme le plastique permet de réduire la demande pour ce produit, donc d'en produire moins. Rappelons que c'est à l'étape de la production que ces matériaux génèrent d'importantes quantités de GES. Une production réduite améliore donc le bilan carbone de l'industrie.

Ça va où? permet en quelques clics de :

- déterminer efficacement quoi faire avec chaque matière : verre, plastique, pneus, petits appareils électroniques, résidus de construction, piles et batteries, appareils électroménagers, emballages, imprimés, tissus, matières organiques, etc.;
- trouver facilement où et comment se départir de leurs différents produits à l'aide de la carte interactive et d'un outil de géolocalisation;
- consulter directement les coordonnées et heures d'ouverture des centres de récupération et les détails d'accès aux points de dépôt et aux écocentres;
- obtenir des informations utiles d'aide au tri sur des centaines de produits.

L'APPLICATION EN CHIFFRES

Les données de l'application incluent celles des 1 300 municipalités et territoires du Québec. Elle répertorie :

- près de 800 produits de consommation courante;
- près de 6 000 points de dépôt;
- 260 écocentres ou dépôts municipaux;
- et offre des dizaines de conseils d'aide au tri sur des centaines de produits.

Ça va où? est la première application mobile panquébécoise de gestion des matières résiduelles. Elle est le résultat d'un travail étroit de collaboration avec les organismes de gestion reconnus de la responsabilité élargie des producteurs et les municipalités québécoises, qui contribueront à la validation en continu des données pour en assurer leur exactitude. Elle vient s'ajouter à la gamme de ressources déjà disponibles et déployées par les municipalités pour guider leurs citoyens.

TRAVAUX SUR LA RUE BÉDARD

Vers la fin de l'été, des travaux de remplacement du réseau d'aqueduc, de prolongation du réseau d'égout et de pavage seront effectués sur la rue Bédard entre la rue Meunier et le pont situé près du rang des Trente. Nous vous recommandons d'éviter le secteur lors de ces travaux !

SAINES PRATIQUES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Depuis l'arrivée du bac brun en début d'année, nous pouvons constater une diminution des matières destinées à l'élimination (voir tableau comparatif 2017-2018 pour la période de janvier à mars). Cependant, encore 70% des matières collectées sont destinées à l'enfouissement.

PENSEZ-Y !

1 tonne de matières enfouies = 22 $ de redevances à payer au gouvernement

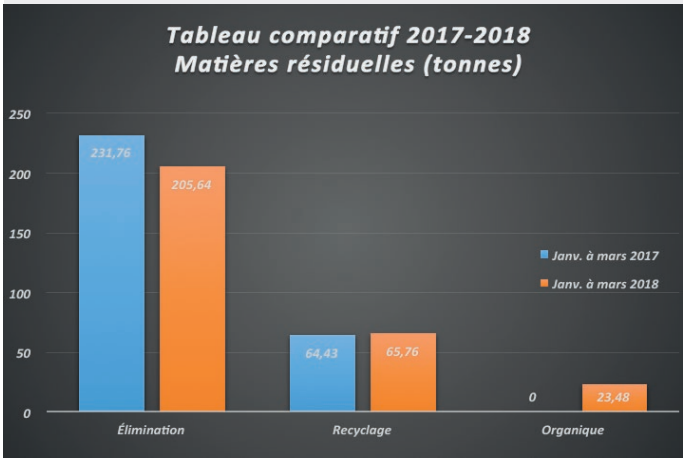

Continuons nos efforts afin d'améliorer notre performance et ainsi réduire l'enfouissement !

PETIT RAPPEL

AUCUN SAC DE PLASTIQUE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES.

Pourquoi? Le processus de biométhanisation ne permet pas de traiter les sacs de plastique qui sont compostables ou biodégradables, car ces derniers ne sont pas méthanogènes. En fait, le cycle de dégradation des sacs de plastique, même ceux qui sont compostables ou biodégradables, est beaucoup plus long que le cycle de compostage des matières organiques. À la fin de ce cycle, des lambeaux de plastique demeurent dans le produit fini. Ce sont ces lambeaux qui flottent à la surface qui posent problème, car ils ne peuvent être traités avec l'ensemble de la matière organique.

QU'EST-CE QUE LE NOUVEAU SERVICE 211 ?

Le 211 est un service d'information et référence facilement accessible, grâce à un numéro de téléphone à trois chiffres (2-1-1), facile à retenir, disponible 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h, 365 jours par année qui sera, éventuellement, ouvert 24 heures par jour.

Le 211 rend également disponible sur internet toutes les informations sur les ressources sociocommunautaires. Toutes les informations sur les sites 211 sont mises à jour annuellement en collaboration avec les organismes.

Le 211 est un éclaireur auprès des gouvernements et décideurs, qui par l'analyse des statistiques d'appels et de fréquentation du site Web, permet de suivre l'évolution des besoins sociaux et de déterminer les ressources manquantes pour y répondre.

INSTALLATIONS MUNICIPALES

L'été est à vos portes, découvrez et appropriez-vous vos installations avec toute votre famille.

PARC DU CHALET DES LOISIRS
(coin des rues Gadbois et Guertin)

- Terrain de balle-molle (1)
- Terrains de soccer (5)
- Terrain de tennis (1)
- Terrains de pétanque (3)
- Surface multifonctionnelle avec bande (1)
- Zone intergénérationnelle (aire de jeux – 2 à 12 ans et modules d'exercice pour aînés)
- Terrains de basket-ball (2)
- Jeux d'eau (du 24 juin à la Fête du Travail)
- Piste de BMX récréative
- Boîte-O-Sports (du 24 juin à la Fête du Travail)
- Maison des jeunes
- Installations sanitaires

PARC SÉNÉCAL
(coin des rues Hamel et Sénécal)

- Aire de repos
- Aire de jeux (18 mois à 12 ans)
- Croque-livres

PARC ENTRE-DEUX-MONTS
(coin des rues Rémillard et Principale)

- Aire de pique-nique
- Aire de jeux pour enfants

- Table de pique-nique
- Plates-bandes comestibles

Les Nouveaux jardins du curé, situés derrière l'hôtel de ville, ont changé de vocation. En effet, un comité de bénévoles entretiendra les jardinets qui sont désormais tous libres-services. Sur les jardinets, des indications sont inscrites permettant ainsi de récolter les légumes de la bonne façon et au bon moment. L'aménagement vise à faire de cet endroit une place conviviale où il fera bon de pique-niquer en famille. Un jardin créatif égaye aussi l'endroit et sera animé au fil des saisons par le service de garde de l'école.

La chronique de nos jeunes journalistes

LE JARDIN CRÉATIF

Cet été, à l'école de l'Amitié, vous pouvez apercevoir un projet appelé *Le jardin créatif*.

Les élèves du service de garde ont participé à la décoration de la zone créative du jardin communautaire, zone gazonnée située entre les jardinets et l'école. Ils seront appelés à changer la décoration de 3 à 4 fois par année. C'est un projet fait, d'abord, par les élèves du service de garde, avec du matériel recyclable que les élèves ont le droit de manipuler. L'été, la zone créative est aménagée par le camp de jour. On peut y voir un genre d'arbre fabriqué en bois avec un centre où on va pouvoir accrocher des choses. C'est un projet qui va toucher à différents styles et matériaux recyclables. L'ouverture du jardin a eu lieu le 29 mai.

Émylie Branchaud et Juliette Dusault

PROJET PILOTE CONJOINT À BELOEIL ET SAINT-JEAN-BAPTISTE

VENTE DE MÉDAILLES POUR LES CHATS ET LANCEMENT DU PROGRAMME CSRM DANS LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

La Ville de Beloeil et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste ont annoncé l'adoption prochaine d'une nouvelle réglementation concernant la vente de médailles pour les chats ainsi que le lancement du programme de Capture, stérilisation, relâche, maintien (CSRM) dans le but de mieux contrôler la population féline errante et diminuer le nombre d'euthanasies. Une séance d'information se tiendra le 11 juillet prochain à 19 h au Centre communautaire.

EN SÉCURITÉ À LA MAISON!

En vue des vacances : un rappel de quelques conseils de prévention

- Ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux.
- Demandez à un voisin de cueillir le courrier et les journaux et d'entretenir votre gazon.
- Laissez une auto dans l'entrée.
- Allumez des lumières.
- Évitez de laisser des objets de valeur à la vue.
- Assurez-vous que toutes vos portes et fenêtres soient fermées et verrouillées.
- N'oubliez pas que des vols peuvent être commis lorsque vous êtes au domicile si une entrée demeure accessible.

ATTENTION AUX FEUX DANS LES TERREAUX ET LES VÉGÉTAUX!

Depuis l'entrée en vigueur des mesures de restriction sur l'usage du tabac dans les lieux publics, on note une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur qu'on a négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. De ces incendies découlent malheureusement d'importantes pertes matérielles.

Les matériaux que l'on retrouve dans les plates-bandes, les pots de fleurs, les balconnières, etc. sont généralement combustibles. En effet, les différents terreaux présents sur le marché ne contiennent souvent que très peu de terre véritable. Plusieurs sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles qui constituent un foyer potentiel d'incendie.

Les périodes de chaleur soutenue et de sécheresse vécues au cours de l'été augmentent considérablement le risque d'incendie puisque le sol et la végétation, asséchés, sont plus susceptibles de s'enflammer au contact d'une source de chaleur.

Ainsi, lorsqu'un article de fumeur non éteint est disposé de façon inadéquate ou dans un endroit inapproprié, le feu couvant, peut, à tout moment, provoquer un incendie et se propager à des bâtiments.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Un mégot de cigarette peut se consumer durant plus de 3 heures et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.

En passant…

- Il est interdit de faire ou maintenir un feu de débris de matériaux de construction (plastique, styrofoam, planchers flottants, tapis, vieux meubles, etc.).
- Il est interdit de maintenir un feu lorsque la fumée qu'il dégage nuit aux occupants des propriétés avoisinantes ou à la circulation.
- Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert à moins d'être détenteur d'un permis valide préalablement émis par l'autorité compétente.
- Le permis de brûlage obligatoire, en tout temps, peu importe la saison. Il est important de demander son permis de brûlage (sans frais au 450 467-3456, 48 heures à l'avance) pour brûler : herbes, feuilles, broussailles, branches, bois, etc.

LE REPÈRE

Maison des jeunes de Saint-Jean-Baptiste

Pour les 12-17 ans

La maison des jeunes Le Repère est un carrefour d'information et un lieu d'échange. C'est un deuxième salon où les jeunes peuvent retrouver leurs amis pour faire toutes sortes **d'activités improvisées et structurées**. Elle bénéficie d'un important **réseau de contacts professionnels**, tant pour les jeunes que pour l'administration.

CHALET DES LOISIRS 3155, rue Gadbois
Mardi au samedi de 18 h à 22 h
***l'horaire peut changer au cours de l'été selon l'achalandage, surveiller la page Facebook.**

Suivez-nous sur Facebook

JUILLET 2018		
DATE	**HEURE**	**ACTIVITÉ**
4	18 h à 22 h	Vélo smoothies
5	18 h à 22 h	Hacky sack
6	18 h à 22 h	Fabrication de glue
7	18 h à 22 h	Soirée d'improvisation
10	18 h à 22 h	Jeu Skip-bo
12	18 h à 22 h	Rallye photos
13	18 h à 22 h	Feu extérieur et musique
18	18 h à 22 h	Jeux vidéos
20	18 h à 22 h	Fêtes du mois
24	19 h à 22 h	Jeu Loup-Garou
25	18 h à 22 h	Gym libre école de l'Amitié
27	18 h à 22 h	Souper pizza
31	18 h à 22 h	Basketball

AOÛT 2018		
DATE	**HEURE**	**ACTIVITÉ**
3	18 h à 22 h	Jeu « Jokes de papa »
7	18 h à 22 h	Jeux de société
9	18 h à 22 h	Soirée *Just dance*
10	18 h à 22 h	Kick ball d'eau (Prévoir vêtements de rechange)
14	18 h à 22 h	Remettre l'autorisation parentale + $ pour la sortie
15	18 h à 22 h	Jeux vidéo
17	18 h à 22 h	Fêtes du mois
22	18 h à 22 h	Expérience scientifique
24	18 h à 22 h	Souper pizza
25	À venir	Sortie Arbraska
29	18 h à 22 h	Ping pong

N'OUBLIEZ PAS :

- **Les joueurs sont des enfants**
- **C'est juste un jeu**
- **Les entraîneurs sont bénévoles**
- **Les arbitres sont humains**
- **Aucun contrat professionnel ne sera signé cet été!**

CAMP DE JOUR

Le camp de jour sera fermé les 25 juin et 2 juillet 2018.

Un guide du parent incluant toutes les informations relatives est disponible sur le site Internet de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste sous l'onglet *Programmation - Camp de jour.*

PROGRAMMATION ESTIVALE GRATUITE

Date	Activité	Lieu	Info
4 juillet à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
9 JUILLET À 19 H	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 2
11 juillet à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
12 juillet à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
16 juillet à 19 h	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 2
18 juillet à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
19 juillet à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
23 juillet à 19 h	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 2
25 juillet à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
26 juillet à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
30 juillet à 19 h	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 1
1 août à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
2 août à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
6 août à 19 h	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 2
8 août à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
9 août à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
13 août à 19 h	Zumba en plein air	Parc Sénécal	450 467-1691, poste 2
15 août à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
16 août à 10 h	Jeudis actifs	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
18 août à la brunante Au centre communautaire en cas de pluie	Cinéma en plein air	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
MISSION YÉTI			
22 août à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211
24 août à la brunante Au centre communautaire en cas de pluie	Festival de films de la Montérégie	Parc des loisirs	450 467-1691, poste 1
29 août à 19 h 30	Hockey cosom féminin	Parc des loisirs	450 464-1211

Annulé en cas de pluie

MATERNELLE DE PASSAGE À L'HÔTEL DE VILLE LE 27 MARS DERNIER

La classe de Monsieur Raymond est venue assister à une lecture de la mairesse à la grande joie de celle-ci. Les élèves ont eu une collation santé et un cours 101 sur les maisons miniatures, fabriquées par Monsieur Jérôme Benoit, qui logent dans les bureaux municipaux. De plus, ils ont eu une visite guidée de tout l'hôtel de ville avec la présentation des fonctionnaires présents. Je souligne l'appréciation de cette visite et j'en profite pour remercier Monsieur Raymond pour cette belle initiative!

AÎNÉS ET AVISÉS

La municipalité est en plein recrutement pour la formation de son comité consultatif de la sagesse! En effet, dans le plan d'action de la Politique familiale, qui inclut la démarche Municipalité amie des aînés, on peut y lire l'action suivante : Initier et encadrer un comité aîné visant le développement des services et activités qui leur sont destinés. Alors le terrain de jeu est très vaste pour ceux qui en feront partie!

Plus précisément, le Comité consultatif de la sagesse est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et faire des recommandations sur toutes questions relatives aux citoyens de 50 ans et plus. Les membres de ce comité consultatif se pencheront, notamment, sur la qualité et la diversité des activités et des services offerts à cette clientèle, ainsi que sur tous les projets susceptibles d'améliorer leur qualité de vie, dans la mesure où la municipalité peut intervenir.

PLUS CONCRÈTEMENT, LES DOSSIERS FUTURS DU COMITÉ POURRAIENT ÊTRE LES SUIVANTS :

- Offrir des activités intergénérationnelles;
- Développer une programmation d'activités physiques gratuite;
- Développer un service de navettes ponctuel vers des points d'intérêt;
- Créer une section spécifique aux aînés dans le Journal municipal et sur le site Internet…

FONCTIONNEMENT

- Le Comité consultatif de la sagesse sera coordonné par la Direction du service des loisirs et des communications/ou la personne représentant les aînés siégeant au comité de suivi PFM-MADA;
- Le Comité consultatif de la sagesse sera composé d'un nombre impair de membres;
- Les membres participeront à 4 rencontres annuelles et formeront des sous-comités de travail, au besoin.
- Un compte rendu de chaque rencontre sera présenté au comité de suivi PFM-MADA.

Si une telle implication vous intéresse ou si vous souhaitez avoir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Pascale Guilbault au 450 461-1691, poste 1.

Seuls, nous allons plus vite, mais ensemble, nous allons plus loin! Pensez-y!

PROGRAMMATION DES ORGANISMES

fadoq

Information : Madame Noella Breton | 450 446-6439
poulin.chantal@videotron.ca

BINGO

Les jeudis à 19 h 30
au centre communautaire

PÉTANQUE

au Parc des loisirs lorsque la température le permet

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Adresse : 3058, rue Principale
Téléphone : 450 536-1551

BOURSES D'ÉTUDES

Pour une deuxième année, Le Comptoir d'entraide offrira cinq bourses d'études à des étudiants inscrits à un programme d'études secondaires (deux bourses de 500 $); collégiales et professionnelles (deux bourses de 600 $); ou universitaires (une bourse de 1000 $).

Étudiants éligibles, surveillez les informations des conditions vous qualifiant pour remplir une demande de bourses d'études. Ces informations ainsi que la date limite se trouvent sur le site Internet de la municipalité dans les prochaines semaines. Des copies seront aussi disponibles au Comptoir d'entraide, 3058 rue Principale, de même que sur la page Facebook du Comptoir, et des affiches annonceront les bourses d'études 2018 dans les commerces de Saint-Jean-Baptiste.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Société d'histoire de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville a été constituée pour regrouper, en association, des personnes qui s'intéressent à l'histoire et au patrimoine de Saint-Jean-Baptiste et de sa région.

Voici quelques objectifs de cette organisation : faire la promotion, encourager la recherche de l'histoire de la généalogie des familles, réaliser la publication de tout ouvrage, conserver et œuvrer à la mise en valeur notre histoire et notre patrimoine.

Si vous avez de l'intérêt pour notre histoire, il y a toujours place pour des nouveaux membres. Pour plus d'information, contactez Monsieur Laurent Morier, président, au 450 467-5065.

infoSVP

La légalisation du cannabis entrera en vigueur cet été. Quelles sont les normes sociales acceptables ? Que devraient faire nos municipalités ? Le comité Porte-voix citoyenne, un comité de citoyens issu du Regroupement pour le développement social de la Vallée, interpelle les citoyens sur cet enjeu d'actualité. Comme plusieurs des enjeux touchés par ce changement législatif toucheront les municipalités, les acteurs locaux souhaitent connaitre votre opinion pour adapter notre communauté à cette nouvelle réalité. Pour vous inscrire au panel citoyen et donner votre opinion, rendez-vous swur le site www.infosvp.ca.

PARRAINAGE CIVIQUE :

QUELQUES HEURES PAR MOIS PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE!

Au Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu, 3 heures par mois de votre temps peuvent faire toute la différence dans la vie de quelqu'un. Depuis plus de 35 ans, l'organisme favorise l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme en créant un lien d'entraide avec un citoyen bénévole. Les jumelages sont personnalisés, réalisés en tenant compte des intérêts et des disponibilités de chacun. Pas besoin d'être un expert en intervention psychosociale pour être parrain ou marraine civique.

Et s'impliquer au PCVR s'est du donnant-donnant!

Pour plus d'informations : info@pcvr.ca | 450 464-5325 ou 1-877-464-7287 (sans frais)

OPÉRATION SEPTEMBRE

Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu offre la possibilité qu'une partie de la facture de fréquentation scolaire soit assumée par du financement provenant de Centraide Richelieu-Yamaska.

Communiquez avec Steve Bilodeau à compter du 1er août, au 450 467-9373, poste 229

Parent +

Capsules Parent +

Outiller les parents d'enfants de 0 à 17 ans

Mieux-être

JOUER LIBREMENT

Le jeu libre est essentiel au développement harmonieux de l'enfant. Il lui permet de se libérer des tensions, de contrôler un peu sa réalité, d'aller à la rencontre de lui-même et plus tard des autres. Les principes du jeu libre sont simples : l'enfant choisit de faire ce qu'il veut, à son rythme et selon ses intérêts. Il n'y a pas de performance à atteindre et c'est très bien ainsi.

Comment favoriser le jeu libre chez l'enfant?

- En offrant du temps libre, c'est-à-dire non organisé, non dirigé et sans écrans.
- En offrant un lieu calme et aménagé pour lui, avec quelques jouets bien accessibles et sans encombrement. Plus de jouets ne permet pas de jouer plus, c'est souvent l'inverse.
- Favoriser les jouets simples qui laissent libre cours à l'imagination, sans bruits, sans boutons, neutres et sans scénario bâti d'avance.
- Lui laisser du temps pour s'ennuyer, ça prend du temps pour trouver quelque chose à faire et l'ennui peut mener à quelque chose de créatif.
- Selon son âge, le guider au besoin en suivant ses interest : « Oh, la grosse pile de blocs. Tu veux construire une tour? Vas-y, je te regarde…»

Sécurisé par la présence rassurante de son parent, l'enfant pourra explorer son petit monde et faire de grands apprentissages. Visitez l'Espace-famille, un lieu d'accueil informel où les enfants s'amusent librement en compagnie de leurs parents.

SE DÉVELOPPER ET S'AMUSER!

RÉFÉRENCE

* Inspiré de Anne-Sophie Casal, Laissez-les jouer!, Centre national de formation aux métiers du jeux et du jouet, Lyon.

Suivez-nous sur : infoSVP.ca

l'arc-en-ciel PRÉVENTION DES DÉPENDANCES

POUR UNE VALLÉE EN FORME FAIS-EN TON MODE DE VIE

L'arc-en-ciel - Prévention des dépendances
info@preventionarcenciel.org
preventionarcenciel.org
450 446-1661

Pour une Vallée en forme : Saines habitudes de vie
valleeenforme@gmail.com
preventionarcenciel.org/saines-habitudes-de-vie/
438 399-6511

Pour une Vallée en forme

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

ADRESSE
3090, rue Principale (Rez-de-jardin)

INTERNET
www.mabibliotheque.ca/baptiste

HORAIRE
Lundi et mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Jeudi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h

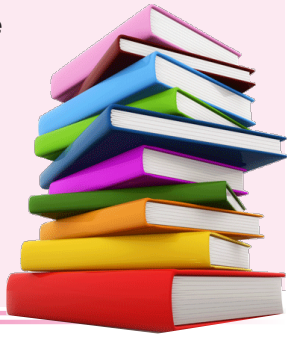

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LE 2 JUILLET AINSI QUE DU 22 JUILLET AU 5 AOÛT.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES C'EST...

Une multitude de livres, de journaux, de revues numériques, de la musique, de la formation, de l'aide pour l'emploi, pour la généalogie, les proches aidants, des films et des reportages documentaires.

BIBLIOSEMENCES... C'EST LE TEMPS DES SEMIS!

N'oubliez pas de récolter quelques graines de vos fleurs et de vos légumes et d'en ramener une partie à la bibliothèque. Bon jardinage !

CLUB DE LECTURE TD

Le thème cette année du Club de lecture d'été TD 2018 est : **Nourrir tes passions.**

Qu'est-ce qui enflamme ton imagination, pique ta curiosité et influence tes choix? Voilà le thème du prochain Club de lecture d'été TD, qui aidera les enfants à trouver, à explorer et à partager leurs passions !

Viens t'inscrire!
Lors de l'inscription, le concours « Combien de bonbons je contiens? » est de retour…

Le gagnant sera dévoilé le 18 juillet.

AUTRES TIRAGES :

Lorsque l'enfant emprunte des livres, il reçoit pour chaque livre 1 coupon. L'enfant doit y inscrire son nom et le nombre de pages du livre et le rapporter à la bibliothèque.

Des billets de tirage seront attribués selon le nombre de pages du livre :

- 1 billet pour un livre de moins de 50 pages,
- 2 billets pour un livre entre 51 et 100 pages
- 3 billets pour un livre de plus de 101 pages

Bonne chance!

EXPOSITION DES PHOTOGRAPHIES DE XAVIER PROULX

DEPUIS LE 30 MAI

Xavier Proulx explore la vie urbaine qui l'entoure par tous les médiums à sa disposition. Photographe autodidacte, son approche est avant tout influencée par les études en architecture qu'il poursuit à l'Université Mc Gill. Observateur du mouvement éphémère de la ville, il tente de capturer avant tout, l'essence de la géométrie.

EMPRUNTEZ UNE CARTE MUSÉE

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie, en collaboration avec six musées situés en Montérégie – Biophare, Maison nationale des Patriotes, Maison LePailleur, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, MUSO - Musée de société des Deux-Rives et Musée du Haut-Richelieu, offre à l'ensemble de la clientèle de ses bibliothèques affiliées la CARTE MUSÉE MONTÉRÉGIE : EMPRUNTEZ LA CULTURE.

Cette carte, valide pour une période de 14 jours de calendrier, permet à une famille composée de deux adultes et deux enfants de visiter un des six musées participants, et ce, gratuitement.

PRÊT DE LIVRE À DOMICILE

VOUS ÊTES UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE ?

Aimeriez-vous bénéficier du prêt de livre à domicile ? Ce service est disponible gratuitement. Faites-nous la demande !

TROUSSES D'ÉVEIL À LA LECTURE ET DE PRÉPARATION À LA MATERNELLE

Votre enfant a entre 3 et 5 ans et vous voulez le préparer tranquillement à la maternelle? Venez emprunter une des 10 trousses, sur des thématiques comme les animaux, les moyens de transport, les métiers, l'alimentation, les saisons, les insectes, l'océan, les sports, les couleurs et les formes, ainsi que moi et ma famille. Chaque trousse contient des albums, des documentaires, un jeu éducatif et plusieurs activités.

COIN JEUX ET JOUETS POUR LES TOUT-PETITS À LA BIBLIOTHÈQUE.

Un coin jeux est disponible pour les tout-petits, le mercredi et samedi matin de 9 h 30 à 12 h. À la bibliothèque, on regarde les livres et on peut également jouer !

DEUX CITOYENS D'EXCEPTION

Cette rubrique souhaite mettre en valeur l'implication d'une personne de la municipalité. La qualité de vie de citoyens ne serait pas la même sans le travail sans égal de ces personnes impliquées.

Deux citoyens de Saint-Jean-Baptiste ont reçu la Médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur :

Jean-Paul Véronneau et Monique Ethier

La Médaille du Lieutenant-Gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.

DESCRIPTION DE LA MÉDAILLE

Sur l'avers, au centre, paraissent les armoiries du Québec alors que le nom et le rang du lieutenant-gouverneur en fonction se trouvent sur le pourtour. Sur le revers, figure le drapeau du Québec.

DEUX MÉDAILLÉS D'ARGENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

À Rigaud, 29 avril 2018, le Lieutenant-Gouverneur du Québec a remis la médaille d'argent de distinction à Monsieur Jean-Paul Véronneau pour ses 40 ans de bénévolat comme organiste au sein de notre magnifique église. QUARANTE ANS DE SERVICE! Bras droit de Madame Mireille Bienvenue, chef de pupitre de la chorale, il sait nous envoûter avec ces mélodies harmonieuses. Toujours présent, respectueux et attentif au bonheur de chacun, c'est une personne exceptionnelle. Il est méritant de cette belle médaille honorifique. Merci pour vos loyaux services.

Félicitations Monsieur Véronneau!

Madame Monique Éthier se distingue par son dynamisme au sein de la communauté et de l'organisme sans but lucratif depuis 6 ans au Comptoir d'Entraide de Saint-Jean-Baptiste. Présidente du conseil d'administration depuis 5 ans, elle a su faire sa place en donnant au suivant, et ce, sans attente d'aucune part. Sa personnalité vivifiante contribue au bonheur à tous ceux et celles, qui la côtoie. Sa venue à la Présidence assure la pérennité du Comptoir d'Entraide par son action bénévole ainsi que celle de ces pairs. Elle gère ses bénévoles avec tout le respect, qu'il se doit. L'organisme pour lequel Mme Éthier œuvre est décidément un endroit où les plus démunis sont servis avec dignité et respect. Simple et humble, Madame Éthier mérite les honneurs qui viennent avec le titre de médaillée du Lieutenant-Gouverneur du Québec chez les aînés.

Félicitations Madame Éthier!

Si vous connaissez un citoyen d'exception qui mérite d'être souligné, vous pouvez le faire via notre site Internet sous l'onglet Journal la Criée ou envoyer une lettre par la poste à l'Hôtel de ville avec la mention « Citoyen d'exception ».

TOITURES ANCESTRALES PATRICK FRASER INC.

Fondation : 2007
Nombre d'employés : 3
Bureau : 2895, rue Leclerc
Atelier de fabrication : 2964, rue Lafrance
@ : www.toituresancestrales.com
Téléphone : 450 464-6630

Né à St-Jean-Baptiste en 1972 et y habitant depuis toujours, Patrick Fraser est le fondateur et propriétaire de « Toitures Ancestrales Patrick Fraser inc. ». Patrick rejoint rapidement le marché du travail dans différents domaines comme dans une pépinière, dans un entrepôt d'emballage, dans la livraison de meubles et finalement, dans un atelier de ferblanterie, où il effectue la fabrication de moulures et accessoires de toiture de métal. Il rejoint rapidement l'équipe d'installation sur les chantiers et se découvre une passion pour le domaine!

Il occupera ensuite d'autres emplois reliés de près et de loin pendant quelques années. Il fait le grand saut en 1998 et fonde alors « Ferblanterie PFD enr. ». En 2005, Patrick engage son premier employé. Étant donné l'expansion rapide et suivant les conseils de personnes influentes, l'incorporation devient une obligation et « Toitures Ancestrales Patrick Fraser inc. » voit le jour en 2007.

À ses débuts, Patrick se consacre uniquement à la réfection de toitures de métal. Par la suite, il touche aux maisons neuve mais préfère de loin travailler sur les maisons anciennes. Sa passion est de reproduire les toitures et les moulures ancestrales telles qu'autrefois, en respectant les techniques anciennes qui ont fait leurs preuves par leur durabilité. La compétition étant féroce, Patrick doit élargir ses opérations. En 2013, il fait l'acquisition d'une plieuse numérique. Cela lui permet maintenant de faire le pliage de moulures sur mesures qu'il fournit à quelques clients et entrepreneurs. En 2017, il fait ensuite l'acquisition d'une profileuse, lui permettant dorénavant de produire des panneaux métalliques d'une seule longueur, qu'il vend également à d'autres couvreurs et à des propriétaires auto-constructeurs.

Patrick œuvre maintenant dans le domaine de la ferblanterie depuis près de 30 ans. Toitures Ancestrales compte aujourd'hui 3 employés et occupe à pleine capacité l'atelier de fabrication situé sur la rue Lafrance. Il doit même louer un autre local au village. La tête remplie de projets pour le futur, vous n'avez pas fini d'entendre parler de Toitures Ancestrales Patrick Fraser!